



PB-PP | B-00000
BELGIE(N) - BELGIQUE
N° D'AGRÈMENT : P912287

Maison de la *Laïcité* Morlanwelz

Le Courrier Laïque
N°231 juin 2025

**Après nos
activités de juin...
Un bel été à chacun·e!**

Place Albert 1er, 16a - 7140 Morlanwelz - 064/44.23.26



Dans ce numéro

Bonnes vacances d'été	p. 3
Jeudi 05 juin à 19 h : Les dangers de l'automédication	p. 5
Jeudi 12 juin à 19 h : Ciné-débat des Résistances : Tatami de Guy Nattiv et Zar Amir	p. 6
Samedi 14 juin à 20 h : Spectacle « Thelonious Monk » d'Eric D'Agostino	p. 8
Jeudi 19 juin à 17 h : Le cinéma de minuit : Les vacances de Mr. Hulot de Jacques Tati	p. 10
Jeudis 5 et 19 juin à 10 et 13 h : art floral	p. 12
Lundis 2 et 16 juin dès 14h : atelier d'aquarelle	p. 12
Mardis 3 et 17 juin dès 13h30 : après-midi Scrabble	p. 12
EVRAS : intervention victorieuse du Centre d'Action Laïque à la Cour constitutionnelle	p. 13
Décrypter les fake news avec Frédéric Soumois	p. 14
Dimanche 22 juin à 12h30 : Repas d'avant vacances	p. 15
Lundi 29 juillet à 12h30 : « Les vacances des Lundis du Préau », Paella et animation	p. 16

Accueil : 064/44 23 26

Mail : laicite.mlz@hotmail.com

Site internet : www.morlanwelzlaicite.be

FACEBOOK : - [Maison de la Laïcité de Morlanwelz](#)

- [Morlanwelz balade laïque](#) (réservé uniquement aux membres)

N° de compte : [BE76 0682 1971 1895](#)

Contact président Yvan Nicaise : 0478/39 27 96

Mail : yvnicaise41@gmail.com

Cotisation 2025

La cotisation annuelle reste fixée à **17 €** par membre.

Elle n'a pas été augmentée depuis 2020.

Elle comprend le mensuel « Le Courrier Laïque ».

Vous pouvez la renouveler par versement au
compte IBAN n° BE76 0682 1971 1895

de la Maison de la Laïcité ASBL – Morlanwelz

Avec la mention : **cotisation 2025**

(Mentionner les noms si plusieurs cotisations).

**Merci de soutenir la Maison de la Laïcité de Morlanwelz
et notre présence laïque dans notre entité.**

Bonnes vacances d'été

Débatu depuis une trentaine d'années, le nouveau calendrier scolaire adopté au printemps 2024 est finalement entré en vigueur pour l'année scolaire 2024-2025 dans les écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il concerne les 900 000 élèves de l'enseignement obligatoire.

Plus de « petites » vacances, mais plus de « très grandes » vacances non plus. Cette réforme se donne notamment pour ambition de lutter contre le décrochage scolaire et l'absentéisme. Le nouveau calendrier scolaire continue cependant à faire polémique au-delà de la frontière linguistique.

Les nouveaux rythmes scolaires modifient, pour un certain nombre de personnes, la manière de prendre des moments pour s'échapper de leur quotidien. Encore faut-il en avoir les moyens.

En Belgique, près d'un enfant sur cinq ne part pas en vacances



Selon l'enquête SILC2024 de Starbel¹ (Journal « Le Soir » du 15 mai 2025), 18,2 % des enfants ne sont pas en mesure de partir au moins une fois par an en vacances pendant une semaine, pour raisons financières, ce qui représente 270.000 enfants de moins de 16 ans.

A Bruxelles, 26,4 % des enfants sont concernés, contre 22,5 % en Wallonie et 12,8 % en Flandre. Autrement dit, un enfant wallon ou bruxellois a deux fois plus de « chance » d'être privé de vacances qu'un enfant flamand.

Certaines catégories de ménages sont particulièrement vulnérables. 43,6 % des familles monoparentales déclarent ne pas avoir les moyens de partir une semaine. Du côté des familles nombreuses (trois enfants ou plus), 35,4 % ne sont pas parties. Plus il y a d'enfants, plus la logistique coûte cher.

Les personnes au chômage sont les plus exposées : 58,2 % d'entre elles ne peuvent pas se permettre une semaine hors de chez elles. Chez les inactifs (personnes malades, étudiantes, ou en incapacité), la proportion atteint 50,7 %. En comparaison, ce taux tombe à 15,9 % chez les salariés, et même à 13,5 % chez les indépendants.

Lorsque certains enfants reprennent le chemin de l'école, ils racontent leur séjour à la mer, à la montagne, à la campagne, en Belgique ou à l'étranger alors que d'autres n'ont connu que les limites de leur environnement de tous les jours.

Cela met en évidence, pour les enfants, l'existence de deux réalités : les familles qui partent plusieurs fois par an, parfois en avion, et celle de milliers de foyers pour qui même une seule nuit hors « du chez soi » reste hors budget.

Les vacances ont pourtant leurs raisons d'être, à la fois culturelles, psychologiques et sociales.

L'été est souvent associé au beau temps, à la lumière, à la chaleur et à la nature en pleine floraison. Ces conditions invitent à la détente, aux activités de plein air, aux voyages, et renforcent le sentiment de liberté.

Après plusieurs mois de travail ou d'étude, cette période représente un moment de répit, une occasion de se recentrer sur soi, sa famille ou ses loisirs, loin des obligations quotidiennes.

Beaucoup de souvenirs heureux (plages, montagnes, voyages, rencontres) sont associés à l'été. Cela crée un attachement émotionnel puissant à cette période dont chacun devrait pouvoir profiter.

La lutte contre les inégalités sociales reste donc une actualité de tous les jours. La laïcité est présente au sein de la défense de cet objectif.

Et si vous restez à la maison ?

Durant cette période hors activités habituelles, on peut mettre à profit le temps libéré pour redécouvrir son cadre de vie en explorant son environnement, parfois méconnu et adapter son rythme de vie à ses envies.

En famille, on peut organiser des journées à thème, au gré de notre imagination et de nos possibilités, et parfois simplement ne rien faire — avec la liberté de changer d'avis à tout moment.

Yvan Nicaise

¹ Silc 2024 (Statistiques sur le revenu et les conditions de vie), programme européen coordonné par Eurostat et mené en Belgique par Statbel.

La Commune de Morlanwelz, la Province de Hainaut, la Région Wallonne, le CAL-Picardie Laïque, la Communauté Française, soit de manière générale, soit ponctuellement, soit financièrement, soit en aide-services, nous subsidie pour réaliser nos activités et gérer nos locaux. Les activités payantes que nous organisons nous permettent de disposer des sommes qui peuvent équilibrer notre budget.

Les activités que nous organisons sont ouvertes à tous. Nous vous accueillons dans une ambiance conviviale.

La Maison de la Laïcité est accessible aux personnes à mobilité réduite.

LES DANGERS DE L'AUTOMÉDICATION

5 JUIN - 19H00

DR. ANTONIO DE MATTEIS

Médecin généraliste

CONFÉRENCE ORGANISÉE EN
COLLABORATION ENTRE LE
COMITÉ LOCAL DE SORALIA ET
LA MAISON DE LA LAÏCITÉ DE
MORLANWELZ

Réservation souhaitée

 **Place Albert 1er, 16 A**
7140 Morlanwelz

 **064/44.23.26**

 **laicite.mlz@hotmail.com**

**Entrée
GRATUITE**



Maison de la Laïcité
orlanwelz

Editeur responsable : Yvan Nicaise et Rosy Li Puma

SORALIA

Mouvement féministe et solidaire

réseau Solidaris



Vaison de la Laïcité
Morlanwelz

CINÉ-DÉBAT 2025

DES RÉSISTANCES

Place Albert 1^{er} 16A - Morlanwelz



“ UN THRILLER POLITIQUE,
ADROIT ET PERCUTANT. ”

FILMUFORIA

“ UNE FASCINANTE HISTOIRE DE
LIBERTÉ FACE À L'OPPRESSION. ”

THE HOLLYWOOD REPORTER

ARIENNE MANDI ZAR AMIR

TATAMI



UN FILM DE GUY NATTIV ET ZAR AMIR

JEUDI
12 juin
19h00

P.A.F: 4€ - Article 27
(1.25€ sur présentation du
ticket disponible au CPAS)
Étudiants: 2€
info: 064.44.23.26

La salle est accessible
aux personnes à mobilité réduite

Débat avec la collaboration de Hainaut Culture Tourisme -
Secteur Education permanente et Jeunesse.

Editeur responsable : YNicaise, Place Albert 1^{er}, 16a 7140
Morlanwelz

Exempt de timbre - manifestation culturelle

CINÉ-DÉBAT DES RÉSISTANCES

Jeudi 12 juin à 19h



TATAMI

Un film d'Arienne MANDI et Zar AMIR
2023 (Etats-Unis)

Tatami a été présenté en première mondiale au Festival de Venise où il a remporté le prix Brian, un prix qui récompense un film qui défend la liberté d'expression, les droits humains et la démocratie.

Présentation

Leila Hosseini et son entraîneuse Maryam Ghanbari visent la médaille d'or à l'occasion des championnats qui se déroulent à Tbilissi, en Géorgie. Elle remporte plusieurs combats. Chez elle, son mari, son jeune fils et sa famille la soutiennent avec enthousiasme. Mais elle risque d'affronter en finale Shani Lavi, une judoka israélienne. L'entraîneuse de Leila, Maryam Ghanbari, reçoit alors un appel téléphonique de la fédération iranienne de judo : Leila doit feindre de s'être blessée et déclarer forfait.

D'abord surprise, Maryam finit par transmettre cet ordre à Leila, qui refuse catégoriquement. Les pressions se font de plus en plus fortes sur les deux femmes, et leurs familles restées en Iran sont directement menacées.

À la fois huis-clos redoutable, thriller sportif captivant et drame politique engagé, "**Tatami**" confirme la vitalité du cinéma iranien (et désormais israélo-iranien). En plus du courage de son propos, ce thriller sportif a d'indéniables qualités esthétiques.

Bien que l'histoire de Leila soit fictive, elle est inspirée de **trois histoires vraies** d'athlètes iraniennes qui ont fui leur pays : **Sadaf Khadem**, **Elnaz Rekabi**, et **Kimia Alizadeh**.

P.A.F. : 4 € - Article 27

Info : 064/44.2326

La salle est accessible aux personnes à mobilité réduite.
La salle est équipée d'une nouvelle installation de sonorisation et d'un système de purification d'air et de ventilation agréé. *Ciné-débat organisé par la Maison de la Laïcité de Morlanwelz avec la collaboration de Hainaut Culture Tourisme - secteur Education permanente et Jeunesse.*



Yvan Nicaise

UNE ORGANISATION DE LA FÉDÉRATION DES MAISONS DE LA LAÏCITÉ
EN COLLABORATION AVEC LES MAISONS DE LA LAÏCITÉ EN HAINAUT

Large
Public
2025



SPECTACLE-DÉBAT

THE LONIOUS MONK

SCULPTEUR
DE SILENCE

samedi 14 juin 25
// 20h00
Ouverture des portes
//19h30

Éric D'Agostino | texte
et contrebasse
Paolo Loveri | guitare
Michel Mainil | sax
Patrick Wante | batterie

« Un spectacle d'Éric D'Agostino mis en scène par Guy
Theunissen, coproduit par La Maison Éphémère et Le
Grand Miroir. En partenariat avec Septem, avec le soutien
de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de la Wallonie et du
Brabant wallon »

LA
MAISON
ÉPHEMÈRE



DOT: POK, SVAUT, BANGUEN, BOUZE DE LOUAIN, LAUVÈRE (7), 1901, BELLEFÈRE
BOUZE DE LAUVÈRE

ADRESSE: LE SABLON - CENTRE CULTUREL
PLACE DE CARNIÈRES, 36
7141 MORLANWELZ (PARKING)



fédération
des maisons
de la laïcité

GRATUIT - RÉSERVATION OBLIGATOIRE
WWW.FDML.BE/INSCRIPTION
081 84 91 17 - INFO@FDML.BE



Nos autres
Événements



AVEC LE SOUTIEN DE:

FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Culture

Samedi 14 juin à 19h

THEOLONIOUS MONK

Sculpteur de silence

Un spectacle théâtral et musical d'Eric D'Agostino

Mise en scène : Guy Theunissen

Une des grandes activités 2025 gratuite de la Fédération des Maisons de la Laïcité se déroulera au Centre Culturel « LE SABLON » à Morlanwelz (Carnières).

Ce spectacle théâtral et musical raconte les difficultés vécues par un artiste musicien et compositeur - citoyen hors norme face aux rejets et aux difficultés sociales et culturelles rencontrées dans un monde hostile à la folie créatrice et à la différence.

Pourquoi ce choix de spectacle ?

D'abord pour, lors de cette activité, mieux faire connaître les objectifs de la Fédération des Maisons de la Laïcité et des 60 maisons qui la composent en Invitant les 20 maisons de la Laïcité de Hainaut à diffuser cette activité commune et à la partager.

Ensuite, en s'appuyant sur une situation vécue dans le monde du jazz, rejoindre une de nos préoccupations car, à l'ère de la mondialisation, les discriminations persistent encore et toujours. Âge, sexe, nationalité, milieu social, culture, religion, handicap... toutes les différences sont autant de prétextes à la mise à l'écart de personnes ou d'une tranche de la population.

Présentation du spectacle

Thelonious Monk était pianiste et compositeur de jazz dans les années 40. Il s'est réfugié toute sa vie dans le silence de sa musique. Ses grands standards de jazz sont connus internationalement.

En tant qu'inconditionnel de celui qui a révolutionné la musique et le jazz, Eric D'Agostino voulait lui consacrer un spectacle. Un vrai défi, quand on sait que Monk n'a pas laissé d'écrits. Dans le spectacle, Thelonious Monk est bien sûr présent à travers le personnage joué par le comédien, mais également par la musique. Et si le compositeur américain jouait ses morceaux au piano, ils sont ici joués un quartet de musiciens : à la guitare Paolo Loveri, à la batterie Patrick Wante, à la contrebasse Eric D'Agostino et au saxophone Michel Mainil, de grandes pointures du jazz.

Réservations

Toutes les infos figurent sur l'affiche en vis- à-vis.

Yvan Nicaise



Maison de la Laïcité
Morlanwelz

LE CINÉMA DE MINUIT



JEUDI 19 JUIN 2025 -17:00

PAF : 4€ - ART.27 : 1.25€
INFO : 064/44.23.26

Place Albert 1er, 16A
7140 Morlanwelz

Editeur responsable : M. Yvan Nicaise

LE CINEMA DE MINUIT... A 17 H



Jeudi 19 juin « Les vacances de Mr Hulot » de Jacques TATI

Ce film français de 1952 est sorti en 1953.

Présentation

Les vacances sont arrivées et les vacanciers se ruent dans le train qui doit les emmener jusqu'à la mer. Dans un petit hôtel non loin de la plage, tout le monde profite du beau temps. Au volant de sa vieille voiture pétaradante, Mr Hulot part en vacances. Sa conduite pour le moins originale, lui vaut les injures de nombreux automobilistes.

Il s'installe dans un hôtel semblable à tous les hôtels de vacances de l'époque (début des années 50).

On y retrouve les mêmes baigneurs, les mêmes pâtés de sable que partout ailleurs. Dès le premier jour de son arrivée, sa distraction et ses maladresses perturbent la bienséance sociale et la routine des estivants et provoque quelques bouleversements dans la petite communauté.

À sa sortie, le film est un succès avec près de 5 millions d'entrées en France, il est le 105^e plus grand succès français de l'histoire du box-office hexagonal.

Quelques anecdotes

En 1962, Tati réalisera un nouveau montage du film (il supprime ou rallonge certains plans afin d'apporter un peu plus de rythme), réorchestre la musique et refait le mixage sonore. Les musiques conservent cependant le célèbre thème principal composé par Alain Romans.

En 1968 dans Les Cahiers du cinéma, Tati regrettera la disparition de certaines scènes, comme celle du cimetière, qui se terminait par exemple à l'aube sur la grève ; il accuse alors la production d'avoir jeté les négatifs, mais il n'est pas non plus impossible que le cinéaste a pu lui-même les faire disparaître lors de ses montages. Dans l'article, il regrette également de ne pas avoir pu tourner en couleur, faute de budget suffisant.

Au printemps 1978, Tati reviendra quelques jours à Saint-Marc-sur-Mer pour tourner une scène de kayak et faire un clin d'œil au film « Les Dents de la mer », sorti en 1975, avant que « Les Vacances de M. Hulot » ne soient distribuées aux États-Unis.

Entrée : 4 €- Art.27 : 1,25 €

Jean-Luc Pierart

Jeudis 5 et 19 juin à 10 et 13 h : art floral

Le printemps est à nos portes. Les montages floraux peuvent librement laisser la place à l'imagination des participantes. N'oubliez pas de vous inscrire avant chaque séance à la Maison de la Laïcité : 064/44.23.26.

Au plaisir de nous retrouver à 10 ou à 13 h.
Participation : 16 € - fleurs et café compris.

Marie-Christine Cuchet



Lundis 2 et 16 juin dès 14 h : atelier d'aquarelle

De mois en mois, la créativité et la qualité des aquarelles font le bonheur des participant.e.s.

Notre atelier continue à se réunir deux fois par mois.
Les nouveaux aquarellistes se sentent bien intégrés :
c'est super.

La participation est toujours de 5 €, café et papier offerts.
Prochaines dates : 7 juillet, 11 et 25 août.



Monique Piret

Mardis 3 et 17 juin dès 13 h 30 : après-midi Scrabble

Les amateurs de Scrabble partagent leur passion de 13h30 à 16h30.

Les tables se constituent, quel que soit le niveau, chacun y apportant ses connaissances et ses astuces.

L'entrée est gratuite et la consommation est souhaitée.

Prochaines dates : 8 et 22 juillet, 5 et 19 août.



Georges Gérard

EVRAS : intervention victorieuse du Centre d'Action Laïque à la Cour constitutionnelle



Une défaite pour les opposants à l'EVRAS (éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle).

Cet arrêt constitue une défaite en rase campagne pour les opposants à l'EVRAS. La Cour reconnaît que l'EVRAS, tel qu'encadrée par les décrets francophones, **ne porte atteinte ni à la neutralité de**

l'enseignement, ni au respect de la vie privée et familiale, ni à la liberté de pensée, de conscience et de religion, contrairement à ce qui était plaidé par ces associations. Pour la Cour constitutionnelle, l'EVRAS constitue un **enseignement neutre**, où les informations sont communiquées de manière **objective, critique et pluraliste, sans but d'endoctrinement**.

Le Centre d'Action Laïque se réjouit particulièrement de cette décision qui confirme le droit pour tous les élèves de bénéficier d'une EVRAS durant leur scolarité. La généralisation de l'EVRAS est ainsi jugée comme une mesure nécessaire et proportionnée pour assurer les droits des enfants.

Pour autant, la vigilance reste de mise.

D'une part, les opposants ont démontré qu'ils ne désarment pas lorsqu'il est question de droits sexuels et reproductifs. Tentant de semer une panique morale au moyen de la **désinformation, les mouvements réactionnaires judiciarisent leur combat** dans l'espoir d'obtenir des jurisprudences favorables. Cette méthode n'est ni neuve, ni réservée à notre territoire belge. Elle est à cet égard abondamment utilisée aux États-Unis par les opposants à l'avortement.

D'autre part, le Centre d'Action Laïque attire l'attention sur les collectifs et les institutions qui portent ces différents recours: en particulier l'ASBL Innocence en danger et différents collectifs musulmans, dont l'association internationale Diyanet de Belgique et la Fédération islamique de Belgique, qui prouvent une nouvelle fois que **ces mouvements anti-EVRAS partagent une affinité symbolique par des théories et une vision du monde conservatrice et réactionnaire**.

Comme le Centre d'Action Laïque ne cesse de le rappeler, la polémique portée par ces mouvements réactionnaires dépasse la question de l'EVRAS. Une campagne est menée aux quatre coins du monde, sur les enjeux liés au genre, dans le but de détricoter les lois relatives à l'avortement, à la communauté LGBTQIA+ ou encore à la lutte contre le sexisme.

Aux USA, en Russie, en Hongrie, mais aussi de plus en plus régulièrement dans nos démocraties européennes, les offensives se multiplient. Au départ appuyées et relayées politiquement et uniquement par les mouvements d'extrême droite, ces initiatives visent désormais un entrisme politique plus large.

À cet égard, le Centre d'Action Laïque invite les forces politiques démocratiques à ne pas légitimer ces mouvements : **il n'y aucune raison que les responsables politiques accueillent une parole et des thèses que la Cour constitutionnelle vient de rejeter !**

Un communiqué du Centre d'Action Laïque

Pour plus d'information sur l'EVRAS vous pouvez consulter le site de référence : <https://www.evras.be>

Décrypter les fake news avec Frédéric Soumois



Le 19 mai, lors du Lundi du Préau, Frédéric Soumois a animé une conférence sur le thème des fake news. Après un savoureux repas de boulets liégeois-frites, le journaliste a captivé l'audience par une présentation claire, vivante et accessible et judicieusement ponctuée d'exemples concrets. Les participants, très réactifs, ont échangé activement. Il a également proposé des outils concrets pour décrypter la désinformation. Un grand merci à lui pour cette intervention enrichissante et engagée.

Aurore





Dimanche 22 juin à 12 h 30



Repas d'avant vacances



Ce repas d'avant vacances est une manière festive et conviviale de nous retrouver un dimanche, hors des repas mensuels, « Les Lundis du Préau » étant plutôt orientés vers les personnes n'étant plus en activité professionnelle.



MENU

Mises en bouche



**Melon – Jambon de Parme
Porto en accompagnement**

**Roti ardennais
Haricots Princesse-Tomates**

Croquettes

Trio de Fromages

Dessert surprise

Café



28 €



Participer à ce repas vous permet aussi de nous aider à couvrir la hausse des frais de fonctionnement de notre maison alors que certains subsides sont en diminution. N'hésitez pas à inviter vos connaissances à participer à ce repas ouvert à tous, membres ou non.

Réservation indispensable jusqu'au mercredi 18 juin au 064/ 44 23 26. Le paiement au compte n° BE76 0682 1971 1895 fait office de réservation.

Mentionner « Repas juin- nom et nombre de personnes »

Editeur responsable: Yvan Nicaise

Mise en page : Dominique Patte

Couverture : Naomi De Smedt (Fédération des Maisons de la Laïcité)

Lundi 28 juillet à 12h30
« Les vacances des Lundis du Préau »
Paella et animation

Pour la treizième année consécutive et pour répondre aux souhaits de nos membres et sympathisants, nous organiserons un repas de vacances suivi par une animation "ambiance vacances" préparée par de "joyeux membres et administrateurs".

Les habitués en connaissent la formule. Après plusieurs années de porchetta et afin de varier le menu de vacances, nous vous proposerons une paella royale : poulet et crustacés, chacun pouvant choisir le contenu de son assiette.



A 12h30
Repas Paella

Dessert – Café
20 €

A 14h15
Animation de vacances - Goûter compris : 5 €

Réservation indispensable du repas et/ou de l'activité (comprenant le goûter) au plus tard le **mardi 22 juillet matin** par téléphone au 064/442326 et **confirmation par paiement** au compte n° BE76 0682 1971 1895 de l'asbl Maison de la Laïcité-Morlanwelz.

Mentionner « Préau juillet - nom et nombre de personnes ».